



Le bulletin du CERADER ALBRET 47

N°18
MAI 2015

Le mot du président

Chers adhérentes et adhérents,

En 2015, notre nombre d'adhérents a baissé, de 430 en 2014, nous ne sommes plus que 403 en 2015. Certaines personnes, dont vous trouverez la liste au verso, ont choisi de ne pas reconduire leur adhésion, qui leur coûte 42 € - 27 € de déduction fiscale, soit 15 € net pour l'année. C'est sans doute encore trop par rapport aux milliers d'€ empochés grâce à l'aide de l'association, nous en prenons acte, mais avec amertume.

En regard de cela, je remercie au nom de notre association, Mrs M.CAUSSE, J-C. CONSTANT, C.FAUX, R.FEVRIER, J-L. POLETO, et S. TONETTO qui ont fait un don groupé de 200 € chacun, c'est un geste fort, qui nous fait chaud au cœur.

Les dossiers des ex verriers avancent, chacun en a été avisé personnellement. A l'occasion d'une plaidoirie à AGEN le 26 mai, notre avocate Elisabeth LEROUX, à notre demande, viendra à LAVARDAC pour répondre à toutes vos interrogations, alors saisissez l'occasion.

Le 28 mai nous irons en car à MONT DE MARSAN pour montrer notre désaccord face aux dernières attaques contre l'anxiété et face aux risques de ne pas voir nos préjudices indemnisés.

Enfin n'oubliez que le 6 juin nous fêtons les 10 ans de notre association.

Bien cordialement,

Votre président.

Patrick ZALIO



Agenda

Le 26 mai à 09h00, à la chambre sociale de la cour d'appel d'AGEN, audience de plaidoirie pour 8 ex salariés de BABCOCK WANSON et 1 de la verrerie.

Le 26 mai à 11h00, à la salle des associations de LAVARDAC, intervention de notre avocate Elisabeth LEROUX.

Le 28 mai à 09h00 sur le parking de l'ancienne verrerie, déplacement en car pour MONT DE MARSAN, casse croûte possible sur place, retour vers 16h00.

Le 6 juin à 16h30 à la salle l'Isle Jourdain à VIANNE, spectacle de magie puis apéritif dinatoire, en l'honneur de notre 10 ième anniversaire, (voir bulletin de réservation joint).

La mission de votre association

Le 27 février s'est tenue l'Assemblée Générale du C.E.R.A.D.E.R.24, Patrick ZALIO et Michel FAUCOUNEAU nous représentaient, nos amis de BERGERAC ont rejoint tout comme nous l'avions fait, la C.A.V.A.M. Assemblée chaleureuse, à l'image de ses membres.

Le 2 avril se tenait l'Assemblée Générale du C.E.R.A.D.E.R. FUMELOIS, nous étions présents avec Patrick ZALIO et Michel FAUCOUNEAU. Là encore nos amis de FUMEL ont rejoint la C.A.V.A.M. François LAFFORGUE représentait le cabinet d'avocats.

Le 6 mai l'inter C.E.R.A.D.E.R se sont réunies les différentes composantes de cette coordination, avec comme points forts l'évolution de la C.A.V.A.M et l'organisation du rassemblement du mai à MONT DE MARSAN.



Les ex verriers de VIANNE



Le 24 février a été l'occasion d'un rassemblement devant palais de justice d'AGEN. La plaidoirie à la chambre sociale de la cour d'appel a été brillamment assurée par Elisabeth LEROUX. Les jugements sont tombés, satisfaisants, mais la partie adverse à 2 mois pour faire appel. Il faut donc patienter jusqu'à fin mai pour savoir si les indemnités de 8000 € sont définitives.

Comment nous joindre :

La **rencontre** : une permanence est assurée tous les premiers lundis de chaque mois, de 13h30 à 15h30, salle bibliothèque à VIANNE, sauf juillet et août, les jours fériés, les jours de manifestation, ou d'audience.

Le **courrier** :

Patrick ZALIO
rue du Couvent
47230 XAINTRAILLES

• Le **téléphone** :

06 70 93 87 66
05 53 65 39 66

• Le **mail** :

patrick.zalio@orange.fr

Posez vos questions par mail, vous obtiendrez rapidement une réponse.

Les Commissions et le bureau

Le 28 mai, au départ de VIANNE, nous organisons un déplacement pour un grand rassemblement à MONT DE MARSAN. Nous profitons de la tenue d'un procès pour nos collègues Landais, pour exprimer notre opposition aux derniers arrêts de la cour de cassation et à la dégradation des récentes indemnités. Inscrivez vous rapidement auprès d'un des membres du bureau, seule une présence massive peut inverser la tendance.

Le 6 juin, nous vous l'avions annoncé, lors de notre Assemblée Générale, nous vous offrons un spectacle pour nos 10 ans, 10 ans de combats incessants. En annexe à ce bulletin, vous trouverez un formulaire de réservation, indispensable pour pouvoir y assister. Ce spectacle sera suivi d'un apéritif dinatoire.

Nous avons entamé les démarches pour avancer le dossier d'élimination des déchets amiantés pour les particuliers, notre première réunion de travail, **le 11 mai**, a lieu à la Communauté de Communes du Val d'ALBRET, à BARBASTE avec son vice-président, JL MOLINIE, les pilotes pour notre association sont D.SOUDET et M.FAUCOUNEAU, n'hésitez pas à leur transmettre vos éventuelles suggestions.

Les dossiers en cours

Les délais de traitement de nos dossiers s'allongent dans les différents tribunaux, nous œuvrons, avec nos avocats pour les améliorer, mais c'est très difficile, de nombreux tribunaux seraient engorgés, nous devons être plus nombreux dans tous nos rassemblements, c'est la seule arme que nous ayons pour faire bouger les choses.

L'arrêt du 4 mars de la cour de cassation limiterait le champ d'application de l'anxiété aux seules entreprises inscrites dans la liste ACAATA, nous sommes concernés c'est aussi un des motifs de notre rassemblement du 28 mai à MONT DE MARSAN, si nous restons passifs, nous seront « mangés ».

Le 26 mars a été en demi-teinte pour nombre d'ex salariés de la Verrerie de VIANNE, le Conseil de Prud'Hommes d'AGEN a rendu des jugements qui ne nous satisfont pas du tout. Chaque plaignant a reçu, outre le jugement, un courrier de notre cabinet d'avocats pour expliquer la situation. Si la partie adverse ne fait pas appel, c'est nous qui le feront, nous avons confiance en les juges de la chambre sociale qui ont toujours été équitables à notre encontre. Venez le 26 mai à LAVARDAC, Elisabeth LEROUX vous expliquera tout ça et répondra à vos questions.

La vie des adhérents-tribune libre

Léonard CAPES, Michel DUBY, nous ont quittés, nous avons pour eux une pensée émue et présentons nos sincères condoléances à leur famille.

Ceux qui n'ont plus besoin de nous : Joseph ECOT, Driss EL AMARI, Daniel GAGETTA, Vincente GALVANI, Jean-Claude LENTIN, Mireille MARDEGAN, Christian OLIVA, Herbert STANKIEWICZ, Paul TALIANA.